

Centre LGBT
GENRES Paris-ÎdF



**David Kato,
militant LGBT ougandais assassiné
Nous n'oublierons pas
et nous continuerons de lutter**

**LETTRE D'INFO
FÉVRIER 2011**



FÉVRIER, SOYONS MOTIVÉS ET MOBILISÉS !

Je ne me souviens pas avoir vu une telle **actualité LGBT** : janvier aura battu tous les records de densité, à peine une information était-elle tombée qu'une autre lui succédait !

Comme tout le monde, nous avons vu **Aides** dans la tourmente. Ne hurlons pas avec les loups, les accusations peuvent parfois être sujettes à caution. Mais nous sommes surpris d'apprendre qu'un président, élu associatif, touche un salaire de 5 000 euros nets alors même qu'il n'est plus en exercice et qu'il a bénéficié d'un logement de fonction pendant dix ans, et que le salaire du directeur est de 9 500 euros. De telles pratiques nous semblent incompatibles avec l'engagement dans une association loi 1901.

Mais l'essentiel est ailleurs. Comme beaucoup de militants LGBT, je suis sous le choc de l'assassinat de **David Kato** en Ouganda et je me sens à la fois triste et profondément en colère contre tous ceux qui auraient pu empêcher ce meurtre. Le monde entier sait qu'en Ouganda les évangélistes américains ont entretenu une haine antigays qui a abouti à la monstrueuse proposition de loi antihomosexualité et à une violente chasse aux gays et aux lesbiennes.

En France, le quai d'Orsay n'a pas exprimé autre chose qu'un silence assourdissant. Nous aurions apprécié qu'il se manifeste à l'instar de la secrétaire d'État américaine **Hillary Rodham Clinton** qui, dans un communiqué, a exprimé sa tristesse à l'annonce du décès de David, lui a rendu hommage et a réaffirmé que les droits humains s'appliquent à tous, y compris aux personnes LGBT.

Si pour David, il est hélas trop tard, en revanche pour **Brenda Namigadde**, lesbienne ougandaise réfugiée à Londres mais qui risque d'être expulsée, nous pouvons toujours agir et, au minimum, signer la pétition qui circule.

Alice Nkom, au Cameroun, est aussi en situation difficile après qu'a été rendue publique la décision de l'Union européenne de financer projet le programme

« d'assistance et d'encadrement aux minorités sexuelles » lancé par l'association qu'elle préside.

En **Afrique du Sud**, ce sont les lesbiennes qui sont tout particulièrement en danger, victimes de l'infâme pratique de viol « correctif ». Il est crucial de prendre quelques secondes pour signer et relayer la pétition qui circule actuellement.

En France, une actualité soutenue nous a aussi tenus constamment occupés en janvier. Retenons en priorité la question préalable de constitutionnalité à laquelle le **Conseil constitutionnel** a répondu, sans surprise aucune, en renvoyant aux politiques la responsabilité de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Fort bien, nous continuerons donc de les interpellier et n'oublierons pas de voter en 2012 !

Bruno Wiel et les parties civiles, dont SOS homophobie, doivent être soulagés que le caractère homophobe de la sauvagerie agression dont il a été victime a bien été retenu et même reconnu comme unique motivation des agresseurs. Hélas, la condamnation de quatre hommes à une peine allant de seize à vingt ans de réclusion ne rendra jamais à Bruno ni sa joie de vivre, ni même sa sérénité. De tels actes de barbarie sont impardonnables, seul un sérieux travail de prévention et d'éducation pourra en venir à bout.

La situation de **Cathy**, enseignante, responsable associative et victime à Strasbourg de discrimination lesbophobe, est également préoccupante.

C'est indéniable, nous avons matière à **rester mobilisés et motivés**, la lutte contre les LGBT-phobies et pour l'égalité des droits continue et n'est pas prête de finir.

Vous trouverez aussi quelques **bonnes nouvelles** dans les pages suivantes ainsi que le programme du Centre et nous espérons qu'il retiendra votre intérêt. Notez le forum pour l'emploi, le projet « vieillir LGBT », les projections, les rencontres, sans oublier les fêtes, utiles dans ces périodes difficiles.

Christine Le Doaré
Présidente du Centre LGBT Paris-ÎdF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 7 JANVIER AU PAYS DE L'HOMOPHOBIE

« Envoyé spécial » consacrait son édition du 6 janvier à trois sujets d'importance : la sécurité privatisée, le **coming out d'adolescents homosexuels** et la vie d'enfants haïtiens sauvés du tremblement de terre. Ces trois sujets étaient particulièrement bien traités et chacun à sa façon nous confrontait à une société de plus en plus aberrante, pour ne pas dire désespérante.

Sur le premier sujet nul besoin de s'éterniser, les ravages de la privatisation de services qui doivent relever de l'État et de son contrôle nous coûte **infiniment plus cher** que l'emploi de fonctionnaires et toutes les conséquences de cette lamentable démission n'ont pas encore été évaluées.

Sur le dernier sujet, nous ne pouvons, au côté des journalistes, que nous demander où est passé l'argent des dons et pourquoi la reconstruction est si lente ; également féliciter les ONG telles que Handicap international pour leur remarquable travail de terrain.

Le troisième sujet nous concerne plus directement. Comment peut-on accepter en France, en 2011, que le coming out d'adolescents homosexuels soit **toujours aussi problématique**, pour ne pas dire douloureux ? Des années de travail fourni par nos associations aidées de façon insuffisante par des pouvoirs publics, par des médias, par des créations artistiques, littéraires, cinématographiques en tout genre pour en arriver là !

Des adolescents du Refuge de Montpellier ou de l'association Contact **témoignent à visage découvert** mais risquent l'incompréhension, voire le rejet de ceux qui ignoraient leur orientation sexuelle. Ils nous racontent leur vie, leur parcours difficile à cause des adultes. Leurs parents qui réagissent comme s'ils ne savaient pas qu'une partie de la population est depuis toujours homosexuelle, que la frontière entre les orientations sexuelles est mouvante, et pourtant qui vont, comme le père de l'un d'entre eux, décider de placer leur enfant en famille d'accueil ; mais aussi **l'administration complice** qui envoie une assistante sociale convoquer l'adolescent pour un

entretien au cours duquel on lui explique qu'il faut qu'il fasse des efforts pour son père ! Mais dans quel monde vivons-nous et à quelle époque ?

Personne n'ignore que les jeunes gays, lesbiennes et trans ont **quatre fois plus de risque** de se suicider que les autres adolescents, qu'ils vont subir insultes, brimades voire agressions à l'école et dans la société en général, qu'ils risquent le rejet de leur famille et parfois de se retrouver à la rue et déscolarisés, sans compter que le regard des autres génère une mésestime de soi qui peut produire des effets psychologiques désastreux.

Entendre des collégiens répondre aux militants qui rencontrent une classe pour **sensibiliser contre l'homophobie** que « s'ils étaient homo, ils ne le diraient pas car ils en auraient trop honte » est terrifiant ! Sommes-nous dans les années 50 au fin fond d'une campagne reculée ? Non hélas, et n'importe où en France, il y a fort à parier que nombre de collégiens répondraient exactement de la même façon.

Cet excellent reportage qui avait pour but de parler du coming out des jeunes homos afin de faire le point aboutit à un **constat particulièrement attristant** et surtout révoltant.

Qu'attendent donc les pouvoirs publics pour agir et mettre en œuvre tous les **moyens nécessaires** pour combattre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie et leurs corollaires, le sexisme tout aussi ravageur à l'égard des filles et des femmes et l'hétérosexualité normative qui détruisent chaque jour tant de jeunes, au minimum compromettent fortement leur avenir ?

L'Éducation nationale porte une lourde responsabilité dans ce domaine : **pas de programmes** luttant clairement contre le sexisme ni les LGBT-phobies, tant de références (manuels scolaires, ouvrages...) imprégnés de valeurs sexistes et homophobes, tant d'enseignants homophobes ou à l'inverse qui craignent d'être associés à l'homosexualité s'ils abordent ces sujets ; ça ne peut plus durer.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF n'est pas seul à considérer qu'il est bien de la responsabilité de **la société toute entière** de s'engager pour évoluer vers une société de respect mutuel des différences.

ACTUALITÉ

Tant que des adolescents subiront de telles violences, nous vivrons dans une société qui n'a de civilisée que le nom. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 JANVIER AU CAMEROUN, ALICE NKOM NE DOIT PAS ÊTRE INQUIÉTÉE

Le Cameroun ne respecte pas ses engagements internationaux. En juillet dernier à Genève, le Comité des droits de l'homme de l'ONU a examiné la mise en œuvre du **Pacte international relatif aux droits civils et politiques** et conclu que les lois qui criminalisent l'homosexualité au Cameroun sont inquiétantes car elles violent le droit à une vie privée et le principe de non-discrimination.

L'article 347 *bis* du Code pénal camerounais est particulièrement concerné puisqu'il pénalise l'acte sexuel entre deux personnes de même sexe : « Est punie d'un **emprisonnement de six mois à cinq ans** et d'une amende allant de 20 000 à 200 000 francs CFA, toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de même sexe. » Au nom de ce texte, de nombreuses personnes homosexuelles ou présumées l'être sont harcelées ou arrêtées.

L'Union européenne a décidé de financer **Support and Training for Sexual Minorities**, le projet d'assistance des minorités homosexuelles proposé par les associations camerounaises, dont Adefho de Me Alice Nkom, à hauteur de 300 000 euros.

Depuis que l'information a été rendue publique dans une émission télévisée diffusée le 9 décembre dernier, se multiplient les déclarations homophobes, les **appels au meurtre** d'homosexuels et les condamnations de l'Union européenne.

Le porte-parole d'une association de jeunes a lancé une « fatwa » contre les homosexuels, appelant à les dénoncer et à les traquer sans aucune pitié. Il demande également que soit bloqué le transfert d'argent en provenance de l'Union européenne.

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a quant à lui déclaré lors de l'émission qu'il espère que l'État ne restera pas les bras croisés face au crime commis par Me Alice Nkom

contre la légalité, la souveraineté et l'indépendance du Cameroun.

La situation se durcit : Alice Nkom, publiquement accusée par l'État de conduire des activités criminelles, **déjà arrêtée en 2006** alors qu'elle rendait visite à un des ses clients homosexuels en prison, bien qu'elle relativise la menace, pense qu'elle sera de nouveau arrêtée dans les prochains jours.

Nous avons reçu Me Alice Nkom au Centre LGBT en 2010, nous avons échangé sur son engagement, sur les nombreux combats qu'elle mène pour soutenir les personnes LGBT incarcérées au Cameroun ; également sur la nécessité de **développer la solidarité internationale**. Aujourd'hui, elle est en danger et nous tenons à lui témoigner notre amitié et notre soutien.

Nous demandons aux institutions françaises et internationales de **veiller à sa sécurité** et d'intervenir avant qu'elle ne soit inquiétée. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 27 JANVIER CRIME ET PERSÉCUTION EN OUGANDA

David Kato, militant de l'association ougandaise Sexual Minorities Uganda (SMUG), âgé de 43 ans, a été assassiné hier à son domicile situé à 15 kilomètres de Kampala. Les militants LGBT, ceux qui l'avaient rencontré en particulier, sont sous le choc. Nous le savions tous, en Ouganda, les personnes LGBT sont en **danger imminent de mort**.

David avait lui aussi reçu des menaces de mort ; ceux qui ont vu le film *Ouganda, au nom de Dieu* savent que la situation des personnes homosexuelles est particulièrement catastrophique dans ce pays où, sous l'influence des pasteurs évangélistes américains, une **proposition de loi antihomosexualité** prévoit d'aggraver la législation à l'encontre des gays et des lesbiennes, également des personnes séropositives. La réaction internationale, en particulier de l'ONU qui a condamné la proposition de loi homophobe, retient pour l'instant les autorités ougandaises de l'adopter.

David était l'un de ceux dont la photo avait été publiée à la une du journal *Rolling Stone*. Les **militants pour-**

chassés avaient porté plainte et la justice ougandaise vient de condamner *Rolling Stone* et de lui interdire de publier des photographies et des coordonnées de personnes homosexuelles.

Qu'attendent donc les agences de presse internationales et Reporters sans frontières pour condamner à leur tour haut et fort de telles pratiques ? Les ONG internationales telles que **Human Rights Watch** et l'**International Lesbian and Gay Association** (ILGA) ont réagi au décès de David en exigeant des autorités ougandaises qu'elles protègent les personnes homosexuelles et qu'une enquête de police soit rapidement diligentée sur les circonstances de sa mort. Des députés européens, dont le **Comité des droits humains**, ont également publié une déclaration dans laquelle ils expriment leur émotion et demandent à l'Ouganda de décriminaliser l'homosexualité.

Plus généralement, de nombreuses associations LGBT avaient tenté d'alerter sur la situation en Ouganda où, depuis la parution de leur photo, **les militants se terrent**. Rares sont ceux qui ont pu fuir leur pays. Pour David, c'est hélas fini, il vient d'être lâchement assassiné et ne verra jamais son rêve d'un Ouganda libre et respectueux des personnes homosexuelles se réaliser.

Mais il est toujours temps d'agir pour tous les autres, notamment pour de nombreux réfugiés politiques dont **Brenda Namigadde**, lesbienne ougandaise exilée à Londres et dont l'expulsion est justement prévue demain. Brenda avait été interpellée après avoir participé à une manifestation contre l'introduction de l'*Anti-Homosexuality Bill*.

Nous en appelons à l'ensemble des nations et leur demandons de ne renvoyer dans leurs pays aucun des **réfugiés qui craignent pour leur vie** en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Nous leur demandons également d'agir au niveau national et international auprès des institutions concernées, telles que les ambassades, ministères des Affaires étrangères, institutions européennes et auprès de l'ONU afin que les principes de Yogyakarta* soient enfin appliqués partout dans le monde. **CLD**

* Les principes de Yogyakarta sont une série de dispositions sur l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre pour la protection et l'interdiction absolue de la discrimination contre les

personnes LGBT et intersexuelles, selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptés sous l'influence de Louise Arbour, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme qui a eu le premier rôle sur l'adoption de la Déclaration de Montréal sur les droits humains des LGBT. Parmi les 29 signataires de ces principes figurent Mary Robinson, présidente d'Irlande puis haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Manfred Nowak et Wan Yanhai.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28 JANVIER DÉCISION SANS SURPRISE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel, saisi en novembre dernier par la Cour de cassation d'une question prioritaire de constitutionnalité, a donc examiné la question du **mariage pour les couples de même sexe** et rendu ce 28 janvier un avis qui ne surprend personne.

Corinne et Sophie vivent en concubinage depuis 1997 et souhaitent se marier. Elles sont à l'origine de la procédure, engagée au nom d'associations LGBT avec leur avocate en mai 2010 auprès du TGI de Reims. La procédure vise les articles 75 et 144 du **Code civil** qui réservent aux personnes de même sexe le mariage civil.

Le Conseil constitutionnel avait le choix entre différentes options, il pouvait notamment déclarer les deux articles précités **contraires à la Constitution** et donner un délai au législateur pour légiférer en faveur du mariage ouvert aux couples de même sexe, ou déclarer les **articles conformes** mais renvoyer cette question de société au législateur, à l'instar de ce qu'il avait décidé en octobre 2010 en matière d'homoparentalité.

La composition du Conseil est connue, dix de ses membres sont identifiés comme étant de droite, (Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Jean-Louis Debré), un seul de gauche. Sans surprise aucune, les sages ont donc pris **un avis strictement politique** à quelques encablures des prochaines élections présidentielles, en déclarant l'interdiction du mariage aux couples de même sexe conforme à la Constitution et en renvoyant au législateur la responsabilité de modifier la loi.

Les derniers remparts finiront par s'ébranler sous les demandes répétées et légitimes des associations,

ACTUALITÉ

notamment, qui revendiquent l'**égalité devant la loi**. La France, dans ce domaine comme tant d'autres, est en retard sur nombre de ses voisins européens.

Ce n'est qu'une question de temps, les politiques finiront par comprendre qu'ils ont tout intérêt à satisfaire le **besoin de justice et d'égalité** des citoyens. **CLD**

FRANCE 7^E MARCHÉ PRO-VIE

Environ 7 000 personnes opposées à l'avortement selon la police et 40 000 selon les organisateurs ont défilé **dimanche 23 février** à Paris. C'était pour ces manifestants, issus d'associations familialistes et chrétiennes, l'occasion de manifester contre le **36^e anniversaire de la loi Veil** qui légalise l'avortement en France et dont ils revendiquent l'abrogation.

Avant le rassemblement, un message de soutien adressé par le pape Benoît XVI est parvenu aux manifestants : « Toutes les personnes engagées dans le combat pour la vie contribuent avec constance et courage à instaurer une nouvelle culture de la vie, fruit de la culture de la vérité et de l'amour. »

En France, on comptabilise chaque année environ 200 000 avortements pour 800 000 naissances. La contraception n'est pas encore suffisamment accessible, en particulier aux jeunes, mais de toute façon l'**avortement libre et gratuit** doit être préservé à tout prix, les femmes devant rester libres du choix de mettre un enfant au monde et de l'élever ou pas. Être enceinte n'est pas automatiquement synonyme de projet d'enfant.

Dans une société restrictive de droits et de libertés, les forces réactionnaires se manifestent toujours en ayant pour **cibles privilégiées** notamment les femmes et les personnes homosexuelles. **CLD**

FRANCE AFFAIRE BRUNO WIEL

Vers la fin du procès, l'avocat général a déclaré : « **L'homophobie constitue la seule et unique lecture du dossier.** » C'est ce qu'attendait Bruno, mais aussi les parties civiles dont SOS homophobie et leurs avocats. Trois des tortionnaires avaient tout de même déjà agressé d'autres personnes supposées être ou étant homosexuelles selon le même mode opératoire.

Les quatre agresseurs ont été condamnés à des peines de seize à vingt ans pour avoir torturé et pour ainsi dire **laissé pour mort** Bruno, alors âgé de 28 ans, dans un parc de Vitry-sur-Seine.

Il est important que le caractère homophobe ait été reconnu et que les agresseurs aient été lourdement condamnés, mais la vie de Bruno est à jamais hypothéquée par cette **violente et sinistre agression** dont il n'a réchappé que de justesse. **CLD**

FRANCE AUTORITÉ PARENTALE

La compagne de la mère biologique obtient le partage de l'autorité parentale : le tribunal aux affaires familiales de Versailles l'a décidé dans l'intérêt de l'enfant et pour répondre à ses **besoins d'éducation**. Les deux femmes, en couple depuis sept ans, ont un petit garçon né en 2009 d'une insémination artificielle.

Le ministère public avait rejeté leur demande, mais le tribunal a décidé que l'existence de **circonstances particulières** étaient bien démontrées car la mère de l'enfant est amenée à voyager pour des séjours prolongés dans le cadre de son travail.

Une fois de plus, les demandeurs sont placés face au **bon vouloir** d'une décision de justice ; il se trouve que dans ce cas, elle leur a été favorable. **CLD**

FRANCE PACS

L'Assemblée nationale supprime la mesure proposée par le Sénat d'**inscription du partenaire pacsé** dans l'acte de décès. C'est l'argumentaire développé par le ministre de la Justice, Michel Mercier, qui l'a emporté : la mention portée du conjoint survivant n'est justifiée que par la vocation successorale du partenaire. Or dans le cadre du pacs, il n'est pas l'héritier légal. Cette disposition introduite par Europe Écologie pour sécuriser les **droits du partenaire survivant** d'un pacs est donc repoussée. **CLD**

FRANCE VANDALISME À NANTES

C'est la seconde fois que la vitrine du **Centre LGBT de Nantes** est brisée par des vandales homophobes. Les responsables ont interpellé les autorités de la

ville afin de bénéficier d'un local sécurisé et ont organisé un kiss-in de soutien place Royale auquel ont participé de nombreuses associations et personnalités. Le Centre LGBT de Paris est solidaire du Centre de Nantes et condamne fortement tout acte de vandalisme ou d'agression homophobe à l'encontre de tout lieu, tout symbole et toute personne LGBT. **CLD**

FRANCE SOLIDARITÉ AVEC CATHY

Cathy, enseignante depuis vingt-cinq ans, responsable associative connue à Strasbourg, est victime de discrimination lesbophobe. Soutenez-la, signez et **relayez la pétition** sur www.petitionpublique.fr.

ÉTATS-UNIS PASSEPORTS

La mention père et mère disparaît au profit de celle de **parent 1 et parent 2**. Une évolution qui mérite vraiment d'être saluée pour ce qu'elle représente et dont nous aimerions également bénéficier en France ! **CLD**

AFRIQUE DU SUD STOP AU VIOL CORRECTIF

Cette pratique visant à **violier des lesbiennes** pour les « guérir » de leur homosexualité est répandue en Afrique du Sud. Plus de 140 000 signatures sont déjà enregistrées et les vôtres vont suivre sans tarder.

Il faut signer en masse pour contraindre le gouvernement à employer les grands moyens pour qualifier pénalement les crimes de haine et lutter efficacement contre le viol, la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie. Pas d'hésitation, signez : secure.avaz.org/fr

CAMEROUN FATWA ANTIHOMOSEXUELLE

Les autorités camerounaises n'ont pas apprécié l'annonce du soutien financier de l'Union européenne au projet « d'assistance et d'encadrement aux minorités sexuelles » coordonné par l'**Association de défense des homosexuels** de l'avocate Alice Nkom.

Une organisation dénommée Rassemblement de la jeunesse camerounaise a lancé une fatwa contre les gays et les lesbiennes. « Traquez-les, dénoncez-les, sans pitié aucune ! » Désormais, l'avocate est également directement menacée. **CLD**

NÉPAL TRANSSEXUELS RECONNUS

Un nouveau statut civil permettra aux transsexuels de se reconnaître comme tels et désormais le choix sera homme, femme ou transsexuel. En 2009, la **Cour suprême** avait déclaré qu'elle garantirait les droits des LGBT du pays. C'est en partie chose faite et les transsexuels figureront au prochain recensement sans avoir nécessairement à choisir entre le genre féminin ou masculin. Voilà qui intéresserait sans nul doute nombre de personnes trans chez nous ! **CLD**

IRLANDE UNION CIVILE

Le statut d'union civile permet désormais aux gays et aux lesbiennes de bénéficier de tous les **droits et obligations du mariage** sauf celui de l'adoption. Pour des raisons budgétaires, il est entré en vigueur en janvier 2011 bien que la loi ait été promulguée en juillet 2010. Les critiques des associations LGBT portent sur la question de l'adoption qui reste fermée aux couples gays et lesbiens, alors qu'elle est autorisée au **Royaume-Uni** depuis 2002. Le parent non biologique n'est pas reconnu.

Si les couples qui ont enregistré un partenariat civil dans un autre pays pourront recevoir une équivalence, en revanche ce ne sera pas le cas des couples français pacés car notre statut est considéré comme offrant moins de droits et devoirs de solidarité que ceux des 27 autres pays. Humiliant, non ? **CLD**

LITUANIE APPEL EUROPÉEN

Le Parlement européen a interpellé le Parlement lituanien afin qu'il rejette l'amendement déposé en vue de modifier le **Code des infractions administratives** en sanctionnant « la promotion publique de relations homosexuelles » par des amendes s'élevant de 580 à 2 900 euros.

Le Parlement européen se félicite néanmoins que le président ait opposé son veto afin que soient rejetées des **lois homophobes** et que l'orientation sexuelle ait été ajoutée aux motifs de crime de haine prohibés. Une évolution lente et fragile. **CLD**

PERMANENCES DU CENTRE

PERMANENCE JURIDIQUE

Discriminations : quelques repères

Fortement médiatisée, notamment à travers l'action d'associations militantes ou de la Halde, la **lutte contre les discriminations** s'opère au moyen d'outils juridiques souvent méconnus du grand public.

Quelques notions clés permettent pourtant de distinguer une discrimination de pratiques parfois sans rapport avec cette qualification.

1/ Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un **critère prohibé par la loi**. Il est donc possible de présumer l'existence d'une discrimination lorsque trois conditions sont réunies :

- une **différence de traitement** (par exemple entre clients d'une banque, entre salariés, entre usagers d'un service public). Cette inégalité doit être objectivement constatée et ne pas dépendre de questions d'interprétation. Ainsi, il ne suffit pas de se sentir discriminé, il faut le démontrer ;
- un **préjudice personnel et objectif**. Autrement dit, la victime de discrimination doit pouvoir faire état, par exemple, de la perte de revenu lié au refus d'une allocation, de difficultés matérielles comme l'impossibilité d'accéder à un bâtiment, de bénéficier d'une formation ou d'ouvrir un compte bancaire. Le critère du préjudice distingue la lutte contre les discriminations au plan juridique de celle engagée au plan politique ;
- des **éléments indiquant que la différence de traitement a pour origine un motif prohibé** (comme l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, les opinions religieuses ou l'appartenance politique ou syndicale). Ceci implique que l'auteur présumé de la discrimination ait connaissance des faits pour lesquels il est supposé avoir procédé à une différence de traitement (un employeur ne peut donc se voir reprocher un com-

portement homophobe s'il ne peut être établi qu'il connaissait l'homosexualité de son salarié).

2/ Quelles sont les conséquences juridiques ?

La discrimination peut constituer :

- une **faute contractuelle**, ou un élément de nature à invalider un licenciement. Ainsi, les sanctions disciplinaires et les licenciements injustifiés, les mutations ou refus de primes motivés notamment par l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, les opinions religieuses ou l'appartenance politique ou syndicale, exposent l'employeur à un risque de condamnation au versement de dommages et intérêts ;
- une **faute pénale**. La discrimination constitue en tant que telle un trouble à l'ordre public que l'article 225-2 du Code pénal qualifie de délit. Ses auteurs peuvent donc encourir une peine allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Ces sanctions ne sont toutefois que très rarement prononcées ;
- un **motif d'illégalité** d'une décision administrative. Un acte administratif pris sur la base de faits discriminatoires, par exemple à l'encontre d'un usager ou d'un fonctionnaire, est susceptible d'être annulé par le juge administratif. La responsabilité de l'administration pour faute peut également être engagée de ce fait et aboutir à sa condamnation au versement de dommages et intérêts.

3/ Que faire ?

Rassembler les preuves : en conservant les courriels, notes de service, lettres notifiant des mutations ou sanctions, le cas échéant en faisant établir des attestations. Les documents collectifs (de type grilles de rémunération du personnel ou avis de promotion) peuvent également permettre d'établir une différence de traitement.

Saisir la Halde, de préférence au moyen d'un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Halde, 11, rue Saint-Georges 75009 Paris. Cette lettre doit tout d'abord rappeler le contexte général (date d'embauche, éléments sur la situation personnelle), puis

décrire dans le détail les indices laissant présumer l'existence d'une discrimination (voir les trois éléments visés au point 1 : différence de traitement, préjudice objectif, prise en compte d'un motif prohibé). Ne pas oublier de joindre toutes les pièces justificatives.

Se maîtriser : les e-mails insultants, prises à partie publiques ou éclats de colère se retournent le plus souvent contre leurs auteurs et il est regrettable qu'une victime de discrimination puisse se retrouver à son tour en infraction. La maîtrise de soi est donc indispensable, étant précisé que le médecin traitant ou celui du travail peut apporter un soutien non négligeable. Enfin, la discrétion reste à privilégier, trop de communication autour d'une discrimination supposée pouvant se montrer contre-productive (par exemple, un employeur dont le salarié aurait engagé en vain une action en justice pour discrimination pourrait, à son tour, porter plainte pour dénonciation calomnieuse).

Dans tous les cas, et même si l'assistance d'un avocat n'est pas indispensable, le **recours aux conseils d'un professionnel du droit** peut se révéler fort utile.

Pierre-Yves

RÉUNION SUR LE THÈME « VIEILLIR LGBT »

Mercredi 2 février, 19h30

Dans le cadre d'un projet mené par le Centre LGBT Paris-ÎdF sur ce que vieillir LGBT veut dire et quels peuvent être les besoins spécifiques de la population LGBT dans ce domaine, nous vous proposons une **soirée d'information et d'échange le 2 février dès 19 heures 30**.

Quelles sont les attentes spécifiques : faut-il des lieux de vie LGBT ou adapter les lieux de vie actuels ? qu'en est-il du regard de l'autre, de l'es-

time de soi et de la prise de risque ? de l'isolement, du manque d'informations médicales et juridiques ? Le Centre LGBT Paris-ÎdF s'intéresse à ces questions et souhaite y travailler avec **d'autres acteurs associatifs**.

Chaque personne intéressée par ces questions et souhaitant en discuter est la bienvenue à la réunion d'information qui servira surtout à **recueillir les besoins** afin d'orienter le dossier en conséquence et à prioriser les différents projets liés à cette thématique.

FORUM POUR L'EMPLOI

Samedi 19 février, 15h

La permanence emploi du Centre LGBT Paris-ÎdF vous propose une **journée pour l'emploi le 19 février, de 15 à 18 heures 30** dans la salle polyvalente.

Quel que soit votre profil, jeune, confirmé ou senior, en veille ou en recherche active, venez rencontrer **les trois permanents du pôle** (Bertrand, Carryl et Vincent) pour échanger, être conseillé sur votre CV ou votre lettre de motivation, également pour vous renseigner sur une orientation professionnelle ou sur une formation. Une simulation d'entretien d'embauche est possible sur demande.

La permanence a établi un **partenariat** avec deux structures qui proposent des vacances sous forme de CDD, notamment pour des postes d'accueil du public.

N'hésitez pas, venez nombreux, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous ! Adressez si possible votre CV en avance à **emploi@centrelgbtparis.org**.

PERMANENCES

NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'**accueil**, sur place ou par téléphone au **01 43 57 21 47**.

JURIDIQUE

Samedi 13h-16h, toutes questions de droit

PSYCHOLOGIQUE

Mardi 17h30-19h45, mercredi 18h-20h, samedi 17h-19h

CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 14h-19h, jeudi 15h-19h, vendredi 14h-17h, 1^{er} samedi du mois 15h-18h

SOCIAL

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, mercredi 18h-20h, vendredi 15h-17h, samedi 17h-19h (sans RDV)

JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-25 ans
Mercredi 14h-19h

VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

CONVIVALITÉ SÉROPOSITIFS

Association CAFÉ LUNETTES ROUGES
Dimanche 16h-19h (sans RDV)

AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements 01 43 67 00 00
Lun-vend 15h-18h | Drogues Info Service 0 800 23 13 13 (24/7)
Sida Info Service 0 800 840 800 tjj 8h-23h | Hépatites Info Service
0 800 845 800 tjj 8h-23h | Sida Info Droit 0 810 636 636 lun 14h-18h,
merc-jeu 16h-20h, vend 14h-18h | Ligne Azur 0 810 20 30 40 tjj 8h-23h
Écoute Gaie 0 810 811 057 lun-vend 18h-22h
SOS homophobie 0 810 108 135 lun et vend 18h-22h, mar, mer, jeu
et dim 20h-22h, sam 14h-16h | Kiosque Infos Sida 01 44 78 00 00
lun-jeu 10h-19h, vend 13h-19h, sam 11h-14h et 15h-19h
Réseau ESPAS - Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

LE VENDREDI DES FEMMES

4 février À 20 heures, « Débat ciné » revient avec un thème brûlant : « Mais où en sont les lesbiennes à la fin des films ? » Pour débattre avec nous, venez nombreuses et donnez-nous votre avis.

11 février À partir de 20 heures, rendez-vous au So What où... surprise ! nous nous retrouverons autour d'un verre. Étonnant, non ?

18 février Béatrix revient à 20 heures avec un nouveau thème, « Les courants féministes en Espagne, différence avec ceux existant en France... et les lesbiennes dans tout ça ? ».

25 février Pourquoi ne pas se retrouver au Unity à partir de 20 heures ? On y fera ce qu'on aura à y faire – tout un programme !

Programme susceptible d'être modifié :
vérifier la page VDF sur www.centreLGBTparis.org.
Contact : VDF@centreLGBTparis.org



Centre Lesbien Gai Bi & Trans
Paris – Île-de-France

63 rue Beaubourg – PARIS 75003

M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers

Tél. accueil 01 43 57 21 47

Tél. secrétariat 01 43 57 75 95

www.centreLGBTparis.org

contact@centreLGBTparis.org

Ouverture au public :

	13h	15h30	18h	19h	20h
Lundi					
Mardi					
Merc.					
Jeudi					
Vend.					
Sam.					
Dim.					

Café Lunettes Rouges

CHRISTOPHE ET CHRISTIAN

CHRISTIAN OU CHRISTOPHE ? NON, LES DEUX ! ET LES CHEMINS QUI LES ONT MENÉS AU CENTRE LGBT. ILS ONT DES GOÛTS UN PEU SIMILAIRES : LE SPORT NE LES INTÉRESSE PAS VRAIMENT. ILS AIMENT TOUS LES ANIMAUX « À POILS » : UN CHAT DE ONZE ANS – LIVRÉ AVEC CHRISTOPHE – VIT AVEC EUX. QUANT À LA MUSIQUE, CHRISTIAN DÉCLARE « ÊTRE DE CULTURE ROCK » ET CHRISTOPHE AIMER LA « MUSIQUE GAY DE BASE : MYLÈNE FARMER, MADONNA, KYLIE... », MAIS AUSSI L'ADAGIO DE BARBER QUI LUI DONNE LES LARMES AUX YEUX. **PAR PAULE**



Christophe, trente-six ans, agent immobilier, Berrichon très jovial, aime Paris et aussi l'île de la Réunion. Il n'a pas de couleur politique, revendique une position neu-

tre et libre, ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses opinions. D'abord militant aux Restos du cœur, il devient volontaire à Aides Pin'aides (groupe de prévention gay) pendant deux ans à Paris. C'est clair : il aime l'engagement associatif. **Son coming out ?** L'impératif pour Christophe : « Ne pas vivre sa vie en dissimulant. » Il l'a tout d'abord annoncé à sa mère, puis au reste de sa famille, mais aussi aux amis et au travail. « Ainsi le monde m'appartenait », ajoute-t-il avec un bon rire.

Christian, son compagnon, quarante ans, né dans le Sud-Ouest d'un père espagnol et d'une mère lyonnaise, est directeur commercial d'une grosse entreprise industrielle. « Je me suis toujours senti gay : amoureux des vieux films des années 1940-1950, j'adorais Gary Grant ! » **Alors, ton coming out ?** « Très tardif et horrible ! Jusqu'à trente ans, j'ai mené une double vie : vie sociale et vie intime, jouant la comédie. À la révélation : mon frère super, ma sœur géniale, mais les parents... Cinq ans sans les revoir. De plus j'ai supporté l'homophobie sociale, y compris dans ma vie professionnelle. Aucun parti ne m'attire, je suis athée et pourtant mon premier engagement était au Secours catholique début 1990 : soutien scolaire dans le quartier du Mirail à Toulouse et cours que je donnais dans une prison. À Paris, j'ai milité pour Aides. »

Leur arrivée en duo au Centre LGBT : Christophe en avril 2010, « un peu par accident. Je connaissais le site Internet du Centre et je suis venu à une réunion en

mars pour m'informer sur les besoins, convaincu en repartant par le discours de Christine. Ça paraissait humainement intéressant pour moi et mon association Paroles pourrait y trouver une adhésion, peut-être même un partenariat ». **Paroles ?** Une association dont il est le président et qui a pour vocation d'aider à la libération de la parole et de favoriser l'écoute. Réussir à s'exprimer permet de donner du baume au cœur, à soi comme aux autres. Pour Christian, l'aspect convivial du Centre lui a plu.

Qu'est-ce qui vous attire dans vos fonctions au pôle culture ?

Christophe : Ce n'est pas une fonction mais un engagement. Ce n'est pas non plus pour passer le temps : il ne s'agit pas de faire une expérience humaine à moitié mais de se donner à fond. Ce que j'aime, c'est la diversité des gens, les rencontres, même lorsqu'elles suscitent des « coups de gueule ». Rien de pire que les non-dits !

Pourquoi ce choix ?

Christophe : Cela me permet de rencontrer des artistes. J'aime le cinéma, moins comme cinéophile que comme cinévore, je n'ai pas de connaissances approfondies. J'ai découvert et acquis des DVD, je les dévore et je propose des projections. J'ai découvert la « culture gay » : des films touchants, des combats de personnes. J'aime aussi la photo, les expositions. En fait, je suis fasciné par l'image.

Êtes-vous intéressés par l'actualité ?

Christophe : J'éprouve de très fortes émotions au récit d'une première Gay Pride dans un pays réputé pour son homophobie. Un pays qui se libère m'émeut aussi, comme ce qui se passe en Tunisie. Un autre pôle

PORTRAIT DE VOLONTAIRES

m'intéresserait, le pôle santé, un peu dans la continuité de mon passé militant, en étant acteur de la prévention, qu'il y a urgence à repenser, à nourrir autrement, à réinventer.

Christian : Le choix du pôle culture correspond à ma recherche de la culture gay, à mon admiration pour Jean Genet, plume sublime, œuvres identitaires, à l'iconographie gay. Voici mon grand rêve : attirer les hétéros au Centre pour découvrir « nos » écrivains, les interpellier en leur montrant qu'on peut vivre ensemble et être différent. La culture littéraire est un moyen de rendre accessible notre communauté et de se retrouver.

Christian, ton engagement au Centre va plus loin ?

Le pôle santé dont je deviens le référent cette année m'intéresse car il est à reconstruire comme un réseau associatif commun qui se positionnera sur des thématiques. Le Centre doit être le lieu où on peut découvrir ce qu'on ne trouve pas ailleurs. Il faut se questionner : pourquoi les gens viennent-ils au Centre, comment les faire venir, quelle image de la prévention leur proposer ? La prévention doit évoluer : la santé est une démarche politique, on doit être porteur de projets et accompagner, informer afin que celui ou celle qui fait la démarche ne soit pas seul(e).

Christophe, te sens-tu en phase, en harmonie avec la vie du Centre ?

Pas toujours... mais plutôt oui ! Cependant, l'engagement en dilettante est une source d'agacement pour moi, il faut un véritable investissement. Le pôle culture peut paraître un peu opaque, très abstrait. Mis à part les réunions mensuelles, nous n'avons pas de plages horaires où nous travaillons ensemble (accueil-bar par exemple, bibliothèque), le contact se fait surtout par e-mail. Les échanges sur les goûts donnent parfois lieu à des débats un peu vifs, mais aussi à des confrontations intéressantes et nécessaires.

Les mots de la fin ?

En 2011, nous avons encore des combats pour obtenir des droits mais aussi pour conserver ce que l'on a obtenu. On a envie de dire : jeunes gens, prenez la relève ! Il ne faut pas s'endormir ! Prenez la parole et gardez-la !

PROGRAMME CULTUREL

Mercredi 9 février, 20h

PROJECTION

AIMÉE ET JAGUAR

Projection d'*Aimée et Jaguar*, un film de Max Färberböck, avec Maria Schrader et Juliane Köhler. Allemagne, 1999, 125 minutes. Avec l'association Les Oubliés de la mémoire.

Lilly Wust est une gentille bourgeoise, épouse d'un nazi au front et mère de quatre enfants. Sans état d'âme, elle s'amuse, sort, prend des amants, et ne semble guère se soucier des événements qui déchirent son pays et le monde. Felice Schrader, de son vrai nom Schragenheim, est juive, homosexuelle et résistante, qui plus est, elle travaille dans un journal de propagande hitlérienne pour obtenir des informations. Comme toute histoire d'amour, elle est le fruit du hasard, un regard dans un théâtre, puis la détermination de Felice, une ardeur amoureuse qui répond aux attentes les plus intimes de Lilly. Mais nous sommes à Berlin, en 1942...

Au Centre LGBT, entrée libre.

Vendredi 11 février, 19h

APÉRO MUSICAL

LIONEL LANGLAIS



Lionel Langlais se présente en scène, costumé cravaté dans un noir et blanc impeccable. Et, mine de rien, de confiance en confiance, il vous donne un spectacle complet, où rien ne manque de ce qu'en chansons tristes, émouvantes ou gaies, il est venu vous dire de **son amour de la vie** ! Lionel Langlais va au public comme il est venu au monde : les bras ouverts et le sourire aux lèvres. Et c'est pour ça que le public l'adopte.

www.myspace.com/lionellanglais

Au Centre LGBT, entrée libre.

Vendredi 18 février, 18h

VERNISSAGE TRANSCORPORUM ANATOMIAE

Vernissage de l'exposition d'Amaury Grisel *Transcorporum anatomiae*.

Transcorporum anatomiae est né de la rencontre avec un jeune transsexuel qui me demandera de photographier tous les mois les **changements de son corps**. De rencontre en rencontre, je me suis posé la question du genre, la question du corps et la question de l'identité.

Tissant des liens d'intimité forts avec mes modèles, mon regard aussi se transforme et la photographie, simple portrait montrant des corps, se métamorphose elle aussi.



Hybride du numérique et de la peinture, *Transcorporum anatomiae* est une série de portraits construits comme des songes. L'illusion créée à travers des différentes couches de symboles et de non-dits murmurés par les anciennes références. Imagerie religieuse et

médicale déconstruite et remixée en un panthéon plus complexe de saints et divinités. Anatomie de l'être ange dont la surréalité est traduite en portrait à la manière des papyrus, sous la forme d'une énigme onirique morcelée d'organes, textes, animaux totems, squelettes et vanités.

enjoyamau.blogspot.com

Exposition visible jusqu'au 10 mars.

Au Centre LGBT, entrée libre.

Mardi 22 février, 20h

DOCUMENTAIRE PROJECTION DE L'AMOUR EN TOUS GENRES

Un film réalisé par Olivier Boucreux. Avec l'association **BiCause** (sous réserve de confirmation).

Dans le Larousse, au mot **bisexualité**, on peut lire : « Pratiques sexuelles aussi bien avec des partenaires de même sexe que de sexe différent. » La définition est simple, claire, précise, mais également réductrice. **Et l'amour dans tout ça ?** La bisexualité ne serait donc qu'une pratique sexuelle ? Certaines définitions, plus complètes, évoquent « la faculté chez une personne de ressentir de l'amour et/ou du désir pour une autre personne, quel que soit son sexe ». D'autres, plus freudiennes, parlent de la « coexistence dans tout psychisme humain de potentialités à la fois féminines et masculines ».

Au Centre LGBT, entrée libre.

Samedi 26 février, 20h

CONCERT ET FÊTE LE CENTRE INVITE SES 4 000 NOUVEAUX AMIS FACEBOOK

Live de Fred Actone, buffet et projections vidéo.

Fred Actone ouvre son univers feutré et romantique à qui veut bien l'écouter. Vous, moi... ceux qui aiment les chansons qui racontent des histoires sans voile et emmènent **au pays de l'émotion**.

« Il n'y a pas de honte à être sensible, à s'accepter, à se livrer », raconte Fred Actone. « Souvent, on s'invente des personnages qui ne nous ressemblent pas, on s'essaie à des trucs à la mode, branchés, et puis un jour on se regarde dans le miroir et on va vers son essentiel. » Nicole Korchia (extrait).

www.myspace.com/fredactone

Au Centre LGBT, entrée libre.



ASSOCIATIONS MEMBRES

LES ENROLLERES GLISSONS GAY'MENT !

Finis de se rouler les pouces dans le RER, de patiner dans la semoule des embouteillages, **avec les Enrolleres, glissons gay'ment !**

Cette association, membre de la FSGL, fondée en 1998 par un professeur, Jean-Marc, prodigue un **enseignement des techniques et des bases** pour rouler en toute sécurité, en s'amusant, dans des conditions idéales sur un espace couvert en hiver au skatepark Jules Noël, mais aussi aux beaux jours en plein air. Le roller, objet high-tech, synonyme de liberté et de mobilité, est une activité populaire qui, à l'appropriation de l'espace public urbain, associe un savoir-être, une éthique.

Cécile, la sémiillante présidente, définit l'esprit glisse par la liberté, certes, mais aussi par la **responsabilité individuelle et la tolérance**. Rouler gay'ment, c'est brouiller les pistes et repousser certaines limites, tout en respectant un espace commun. Pour cela les Enrolleres veulent promouvoir les différentes disciplines du roller : la vitesse, le slalom, la danse et le hockey. Les 25 adhérents présents aux cours, âgés de 26 à 63 ans, s'investissent dans l'association et aux dires d'autres associations constituent un groupe très sympa.

La féconde association de passionnés de roller dispose de quatre professeurs, un de cours progressifs de **freeskate**, une de **roller dance**, un autre de **hockey** et l'autre de **slalom**. Adeptes de la glisse urbaine, vous pouvez aussi accéder à des stages de slalom et de roller dance à l'automne et au printemps le **vendredi soir**. Dévoreurs de bitume, participez en semaine à des randonnées : Notre-Dame, le palais du Louvre, les Invalides, Paris offre des spots intéressants même si beaucoup reste à faire pour l'aménagement des berges et pour le statut du rider encore assimilé au piéton.

Point n'est besoin d'avoir démarré sur les chapeaux de roue, **l'adhésion aux Enrolleres s'effectue de septembre à septembre, mais aussi d'avril à septembre** : il est donc encore temps ! Les valeurs d'ouverture, de tolérance et de convivialité prennent corps le samedi lorsque les deux cours, de débutants

à débrouillés, se chevauchent ; les participants se mélangeant s'apportent alors motivation et entraide dans des jeux et des courses communes.

Pour commencer la pratique de ce sport de loisir, vous dépenser en vous égayant, **apportez votre matériel** : protège-poignets, coudes et genoux, ainsi que le casque pour les rampes. Le professeur pourra vous indiquer comment et où choisir vos rollers. Avec une réelle motivation, sans vous rouler dans la farine, Cécile assure que les progrès sont assurés !

Si en 2010 les Enrolleres ont participé au **Tournoi international de Paris**, en 2011 l'association prépare des surprises réjouissantes : une roller disco OnWheelz aura lieu **au gymnase Bercy le week-end de la Pentecôte**. Cet événement s'apparentant au système de feu la boîte roller La Main Jaune sera rythmé par des démonstrations de slalom et de danse donnés par des professeurs, mais aussi, peut-être, par des élèves. Les Enrolleres ont aussi le projet d'intensifier leurs **coopérations avec d'autres associations** : danser avec Les Gais Musette, rouler avec les BK Paris ou les Front Runners sont à l'horizon de leurs desseins. N'oublions pas les voyages ! Après avoir roulé en Camargue et à Lille, l'association gay friendly des usagers des roulettes propose de découvrir Londres par le biais d'une association de séjour à rollers.

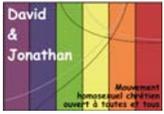
Si faire du sport à plusieurs est un bon moyen de lutter contre les discriminations en partageant des valeurs de respect des différences, d'acceptation de l'autre, d'entraide, c'est aussi l'occasion d'**accéder au tissu LGBT associatif**. Car les Enrolleres, c'est également l'esprit associatif, un peu comme un groupe d'amis, avec une équipe de bénévoles passionnés et des cours assurés par des moniteurs diplômés d'État.

www.lesenrolleres.org

DAVID & JONATHAN AGRÉMENT « JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE »

David & Jonathan, mouvement homosexuel chrétien, vient d'obtenir l'agrément national « jeunesse et éducation populaire » de la part du ministère de

l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative (arrêté ministériel du 26 août 2010 disponible sur notre site).



C'est **une reconnaissance du savoir-faire et des succès** de l'association dans la « formation globale des hommes et des femmes, dans leur épanouissement

et leur prise de responsabilités dans la Nation comme dans leur vie personnelle » (définition du domaine « éducation populaire » selon le ministère). Depuis bientôt quarante ans, D&J valorise le « vivre ensemble » en réunissant des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des chrétiens et des non-chrétiens, de toutes origines sociales et géographiques (plus de vingt groupes locaux sur toute la France)... Le fonctionnement démocratique de l'association ainsi que la **transparence dans sa gestion** ont aussi retenu l'attention du ministère.

David & Jonathan tient particulièrement à développer, parmi ses nombreuses actions, celles pour les jeunes (à partir de 18 ans) de l'association mais aussi vers les jeunes en milieu scolaire : la **lutte contre les discriminations** à l'école et particulièrement contre l'homophobie.

Au sein de l'association, la **commission Planète jeunes** organise un accueil et des activités ciblées, développe les thématiques de prévention (mal-être, santé...) et pilote les rencontres nationales jeunes. Dans le cadre des interventions de D&J en milieu scolaire, depuis huit ans, plus de 2 000 élèves et éducateurs ont été concernés. Depuis 2007, l'association est partenaire de la région Alsace dans le cadre du « **Mois de l'autre : éducation à la tolérance et à la solidarité** ».

David & Jonathan est fier et honoré d'être reconnu par les pouvoirs publics comme **une association exemplaire** au carrefour de la société, des Églises et du monde LGBT.

David & Jonathan, 92 bis, rue de Picpus 75012 Paris
Tél/fax : 01 43 42 09 49

contact@davidetjonathan.com
www.davidetjonathan.com

EQUIVOX SOUTIEN À L'ARDHIS



Le **dimanche 6 février, de 18 à 23 heures**, Equivox, le chœur gay et lesbien de Paris, organise une rencontre du troisième type pour

soutenir l'Ardhis dans sa mission.

Miniconcert vers 20 heures, MC Babeth et DJ Karim pour chanter et danser.

Ils sont arc-en-ciel, d'ailleurs ou d'ici, et presque comme tout le monde. Presque, car ils et elles revendiquent des droits élémentaires qu'ils n'ont pas : ils ou elles sont en couple et se battent pour obtenir **un titre de séjour** leur permettant de vivre leur amour.

Ils ou elles sont seul(e)s et prétendent au statut de réfugié(e)s car, persécuté(e)s dans leur pays du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, ils ou elles veulent vivre.

Equivox veut les aider. **L'Ardhis**, l'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour, les connaît.

Au Tango, ils seront là. Vous les verrez... n'ayez pas peur : la vérité est au Tango !

1er, 2e ou 3e type, soyons nombreux !

Entrée : 6 euros dont 2 seront reversés à l'Ardhis.

Le Tango, 13, rue au Maire 75003 Paris, métro Arts-et-Métiers.

www.equivox.fr et www.ardhis.org
equivox@equivox.fr

TRANS AIDE DROIT ET MÉDECINE



En date du 30 décembre 2010, **Michel Mercier**, ministre de la Justice en fonction, suite à une question écrite de **Mme Blondin**, députée du Finistère sur la notion d'irréversibilité dans les dossiers de changement d'état civil des personnes transgenres, a répondu la chose suivante.

La notion de **changement de sexe irréversible** évoquée dans la circulaire du 14 mai 2010 fait référence à la recommandation n° 1117 du Conseil de l'Europe

ASSOCIATIONS MEMBRES

relative à la condition des transsexuels, citée par le rapport de la **Haute Autorité de santé** « Situation actuelle et perspectives d'évolution de la prise en charge du transsexualisme en France » de novembre 2009. Cette notion est **d'ordre médical et non juridique** et, selon certains spécialistes, le caractère irréversible peut résulter de l'hormonosubstitution, ce traitement gommant certains aspects physiologiques, notamment la fécondité, qui peut être irréversible. Il appartient aux personnes concernées d'en rapporter la preuve, notamment par la production d'**attestations de médecins** reconnus comme spécialistes en la matière (psychiatre, endocrinologue et, le cas échéant, chirurgien) et qui les ont suivies dans le processus de conversion sexuelle. Le procureur fonde ensuite son avis, au cas par cas, sur les pièces médicales produites par le demandeur.

LES GAIS RETRAITÉS À LA RECHERCHE DU TEMPS RETROUVÉ



Afin de favoriser les rencontres entre les gays du troisième âge, l'association assure une permanence **le troisième mercredi du mois, de 17 à 19 heures, à la bibliothèque du Centre LGBT**. Les Gais Retraités présentent mensuellement un bulletin d'information, *Au fil du temps*, proposant des activités culturelles et festives qu'ils proposent volontiers de partager avec les membres d'autres associations.

01 43 47 07 63

contact@gais-retraités.fr

JEUNES SÉROPOTES BAL DES CÉLIBATAIRES



L'association Jeunes Sérotopotes Paris organise un bal des célibataires en collaboration avec Madame Hervé du Tango.

La veille de la Saint-Valentin, venez vous détendre le **dimanche 13 février à partir de 18 heures** pour un bal comme Madame Hervé sait nous les concocter.

Au programme, chansons d'amour et slow ponctués d'animations coquines...

Venez nombreux célébrer l'amour au Tango, 11, rue au Maire 75003 Paris, métro Arts-et-Métiers. Entrée 6 euros au profit de Jeunes Sérotopotes Paris.

BK PARIS SOFTBALL CLUB SOFTBALL

Première journée de championnat indoor : trois rencontres, trois victoires !

Entraînement tous les dimanches de 14 à 16 heures, au gymnase Jemmapes, 116, quai de Jemmapes 75013 Paris, métros Gare de l'Est ou Jacques Bonsergent.

Vous pouvez assister à trois entraînements sans aucune contrainte ni obligation avant de vous décider. Alors venez découvrir ce sport et l'ambiance de notre club !

www.bkparis.com

Facebook : [bkparis](#)

COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE MOUVEMENT DES LESBIENNES, LESBIENNES EN MOUVEMENT

L'anniversaire des **quarante ans du MLF**, célébré en 2010, ne pouvait s'achever sans revisiter notre histoire lesbienne. De là est née l'idée d'organiser le colloque « **Mouvement des lesbiennes, lesbiennes en mouvement** » qui a eu lieu les 23 et 24 octobre derniers. Le succès rencontré montre que l'attente était forte : salles combles, 70 associations représentées, un tiers des participantes venues des régions, une vingtaine d'intervenantes, ateliers et conférences confondus. Les deux journées ont été marquées par le plaisir de retrouver, entendre et côtoyer à nouveau des militantes venues d'horizon et de courants de pensée très variés.

Parce qu'analyser le passé permet de préparer l'avenir, des projets sont nés de cette rencontre : un **groupe d'action** pour confronter la partialité et la

ASSOCIATIONS MEMBRES

cécité des médias, un **groupe de parole** autour du corps lesbien dans sa lutte contre le cancer et ses conséquences, des **rencontres périodiques** pour muscler notre compréhension du monde, la poursuite du chantier « **Chronologie lesbienne** » et la **mise en ligne** des textes fondateurs du mouvement lesbien. La liste est loin d'être exhaustive.

Les actes du colloque « **Mouvement des lesbiennes, lesbiennes en mouvement** » sont désormais disponibles :

– dans les librairies **Violette and Co**, 2, rue Charonne 75011 Paris, et **Les Mots à la bouche**, 6, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie 75004 Paris ;

– par **envoi postal** au prix de 15 euros l'unité en s'adressant à CLF c/o CQFD, 37, avenue Pasteur 93100 Montreuil (chèque libellé au nom de la CLF).

clf.inf@yahoo.fr

www.coordinationlesbienne.org

PODIUM PARIS CONCERT GRATUIT



Podium Paris donnera un concert gratuit le **18 février à 20 heures** à la **salle Odette Pilpoul de la mairie du 3^e arrondissement**,

2, rue Eugène Spuller.

Et que ça swingue !

POULAILLER ET CIE COURS DE THÉÂTRE

Poulailler et Cie, le cours de théâtre gay et lesbien, organise un stage d'initiation au mélodrame le **samedi 2 avril de 10 à 17 heures au Centre LGBT, 63, rue Beaubourg 75003 Paris**. Renseignements et inscription par e-mail.

poulailler.cie@gmail.com

poulailler.site90.com

FRONT RUNNERS COURSE DE LA SAINT-VALENTIN



Les inscriptions à la **course de la Saint-Valentin** du **samedi 12 février** organisée par les Front Runners sont ouvertes.

Tarif par personne : 10 euros avant le 4 février et 13 euros après cette date et sur place selon les dosards disponibles.

www.fronrunnersparis.oeg
manu_begot@yahoo.fr

LETTRE D'INFO Directrice de publication
Christine Le Doaré Secrétaire de rédaction David
Mac Dougall Participation Paule Alliot, Julien Bisse,
Christine Le Doaré, Mitia Pierretti Mise en page David
Mac Dougall

PARTENARIATS

À partir du 1^{er} février

THÉÂTRE ROSE POUR LES FILLES ET BLEU POUR LES GARÇONS

Mise en scène de **Philippe Calmon**, avec **Enrique Fiestas** et **Rosa Ruiz**.

C'est l'histoire d'une famille dont les parents, émigrants espagnols, sont arrivés en France au cours des années 1960. Leur fille, Marta, révoltée contre la domination machiste de son père et la soumission de sa mère, a construit sa vie en luttant pour la **liberté des femmes**. Lorsqu'elle revoit son frère, qui est retourné vivre en Espagne, le passé ressurgit...



Avec ce spectacle, la compagnie Confidences poursuit son engagement sur la question du sexisme et aborde les sujets de l'homophobie et de l'immigration.

Tarif exceptionnel de 5 euros en venant de la part du Centre.

Petit Théâtre Odyssée – L'Escale.

25, rue de la Gare 92300 Levallois-Perret, métro Pont de Levallois.

Jusqu'au 27 février

THÉÂTRE AMOR AMOR À BUENOS AIRES

Une « revue-cabaret-théâtre argentin ».

On y suit l'histoire d'Ottavia, travesti revenant dans la pension de sa mère à Buenos Aires afin d'y régler ses comptes. Dans cet établissement haut en couleur se croisent **des personnages tout aussi pittoresques** : une grand-mère fumeuse d'herbe, deux vieilles filles austères réfrénant leur nymphomanie, un bellâtre macho et une prostituée aux jambes de rêve.



Entre cris et crises, les règlements de comptes à la latine ont une propension certaine à l'hystérie. On s'aime, on se déchire, on se quitte, on se retrouve, et comme on est en Argentine, on y danse aussi le tango. C'est loufoque, drôle, politiquement incorrect. On pense, bien entendu, aux premiers Almodóvar et aussi à Fellini.

Tarif préférentiel de 20 euros en réservant de la part du Centre au 01 42 38 22 22.

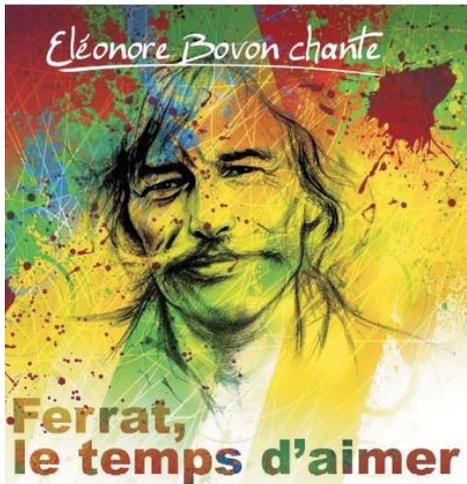
Au Théâtre Comédia, 4, boulevard de Strasbourg 75010 Paris, métro Strasbourg-Saint-Denis.

Actuellement

CHANSON
FERRAT, LE TEMPS D'AIMER

Avec **Éléonore Bovon** au chant, **Rv Dupuis-Slota** au piano et **David Aboab** à la contrebasse.

Après avoir exercé leurs talents d'interprètes au service de Barbara, notamment au festival d'Avignon 2010, **Éléonore Bovon** et **Rv Dupuis-Slota** se consacrent à Jean Ferrat, avec la complicité de **David Aboab** à la contrebasse. Mêlant arrangements originaux de chansons plus ou moins connues de Ferrat et quelques compositions personnelles, leur nouveau spectacle, **rythmé et émouvant**, s'enracine au cœur de l'humanité d'un des derniers géants de la chanson française.



Tarif préférentiel de 10 euros en réservant de la part du Centre au 01 42 01 92 26.

Prolongations les dimanches 6 et 20 février, 13 mars et 3 avril à 18 heures au Théâtre Darius Milhaud, 80, allée Darius Milhaud 75019 Paris, métro Porte de Pantin.

SOLIDARITÉ
ACTION OUGANDA

Jeudi 3 février, 20h

Le Centre LGBT Paris-ÎdF organise une soirée interassociative ouverte au public, « Solidarité action Ouganda », en présence d'**Auf Usaam Mukwaya**, activiste réfugié en France et principal témoin du documentaire *Ouganda, au nom de Dieu*, et d'autres militants.

Au cours de cette soirée auront lieu la projection d'un film sur **David Kato**, qui vient d'être assassiné (voir notre communiqué de presse pages 4 et 5), des actions de soutien aux LGBT ougandais, qu'ils résident dans leur pays ou qu'ils soient en attente d'un statut de réfugié politique, comme **Brenda Namigadde** (voir page 5, dans un pays européen).

Rendez-vous le jeudi 3 février à partir de 20 heures au Centre LGBT Paris-ÎdF, 63, rue Beaubourg 75003 Paris.



Les rois et les reines du Centre pour une savoureuse galette après la globale des volontaires du mois dernier !



Le 20 janvier a été le témoin d'une rencontre exceptionnelle avec le photographe américain John Palatinus, au Centre LGBT Paris-ÎdF.



Ambiance, convivialité et bonne humeur pour le Noël du Café Lunettes Rouges !



**Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris**

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

- Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 25 euros, 10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 40 euros pour les couples, 90 euros ou 120 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel, 30 euros pour les associations qui n'ont pas besoin des services du Centre.
- Faire un don de euros
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.
- Je souhaite un reçu fiscal.
- Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.

Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 % du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.

